



Prestations d'éco-pâturage pour l'Entretien des Espaces Portuaires de Lauterbourg

Rapport annuel 2023

mardi 1er août 2023

SOMMAIRE	PAGES
L'AVANCEMENT DE L'INSTALLATION	4
LE PATURAGE	8
1. Le pâturage ovin	8
2. Le pâturage bovin	9
LES ACTIONS DE GESTION	11
1. Broyage	11
2. Semis	12
3. Broyage	13
4. Plantes invasives	14
5. Autres actions de gestion	16
OBSERVATIONS NATURALISTES	19
1. L'Euphorbe des marais	19
2. La Grande pimprenelle	19
3. L'Inule à feuilles de saule	19
4. Autres observations naturalistes	20
PROBLEMES RENCONTRES	27
1. Approvisionnement en eau	27
2. Ressources humaines	27
3. Vol de poteaux	27
4. Autres problèmes mineurs	27
BILAN DE LA DEUXIEME ANNEE DE CONTRAT	28
PERSPECTIVES	29
1. Approvisionnement en eau	29
2. Pâturage	29
3. Défrichage	30
4. Vergers	31
5. Roselières de la digue	32
6. Inventaires naturalistes	32
7. Lutte contre le solidage	33
8. Influence du projet Viridian	33
9. Divers	36
10. Suite après le marché actuel	36
REGISTRE D'ELEVAGE	37

Afin de faciliter la compréhension du document, le plan ci-joint identifie les parcs par un numéro.



L'AVANCEMENT DE L'INSTALLATION

Les travaux d'installation sont totalement terminés.

Clôtures : 5 830 m de clôtures posées



Portails : 7 portails posés (en rouge), 4 passages techniques (en orange)



Abris : 7 abris installés



Panneaux : 5 panneaux posés : les panneaux seront actualisés fin 2023, afin notamment d'intégrer une présentation des Yacks et des Highlands cattle.



Eco-pâturage en cours...



L'éco-pâturage, c'est faire brouter des animaux sur des espaces verts et naturels, une solution très écologique pour défricher et entretenir ces terrains.



CLOTURE ELECTRIQUE



NE PAS NOURRIR LES ANIMAUX

Vous pensez bien faire, mais nourrir les animaux peut avoir de graves conséquences.

Ils peuvent en mourir !

Ne vous inquiétez pas, même s'ils ne mangent que de l'herbe, ils sont bien nourris



NE PAS TOUCHER LES ANIMAUX



NE PAS JOUER AVEC LES ANIMAUX



TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Objectifs du projet

Le Port autonome de Strasbourg a aménagé une ZAC à Lauterbourg. L'arrêté d'autorisation du 01 octobre 2008 a défini des mesures compensatoires à mettre en œuvre dans le cadre de ce projet. L'une de ces mesures est le retour en prairie extensive de type riedienne, à la place des labours actuels : conservation des pré-vergers, plantation de haie et d'arbres fruitiers...

Afin de lutter contre les plantes exotiques envahissantes et maintenir en bon état de conservation ces espaces, le PAS a souhaité mener une gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts de manière écologique, et a ainsi fait le choix de l'éco-pâturage.

Quels sont les avantages de l'éco-pâturage ?

- Diminution de l'impact environnemental (réduction carbone, zéro traitement, fertilisation naturelle, zéro déchet, zéro bruit...)
- Entretien des zones difficiles d'accès (zone humide, broussaille, sous-bois, milieu pentu...)
- Maintien de la biodiversité
- Gains financiers en fonctionnement
- Atout de communication
- Lieu d'échanges, découvertes, lien social
- Création de sites agréables pour les promeneurs et autres usagers, notamment pour les enfants.
- Participation à la conservation et à la promotion des races locales, anciennes et peu communes.

Ecologique

Economique

Social

La vache Galloway ceinturée (Belted Galloway)

Cette race est originaire du sud-ouest de l'Ecosse, dans le district de Galloway, sur les bords de la mer d'Irlande, pays accidenté et à climat rude. Elle n'a pas de cornes. Son poids atteint 500 à 600 kg pour une taille réduite de 1,20 m. C'est une race réputée par sa rusticité. Sa sous-couche de poils laineux garde la chaleur et sa couche extérieure, plus grossière, à poils longs et bouclés repousse l'humidité. Elle vit en plein air toute l'année et résiste à des températures pouvant aller jusqu'à -25°. C'est une vache de nature calme, que l'on peut associer à des chevaux. Elle vêle facilement et allait son veau pendant 10 mois. Elle est connue pour sa longévité et peut vivre plus de 20 ans.



Le cheval de Camargue

Race de petits chevaux rustiques à la robe grise, originaire du Sud de la France, considérée comme l'une des plus anciennes races du monde. Il mesure de 1,35 m à 1,50 m au garrot, et pèse généralement de 300 à 500 kg. Sa longévité est exceptionnelle, de 25 ans environ. Ces conditions de vie en Camargue, en élevage extensif en semi liberté, ont façonné une race d'une exceptionnelle rusticité, d'une remarquable endurance et d'une grande frugalité.

Les moutons Heidschnuke

Race de moutons originaire de la Lande de Lunebourg en Allemagne, parmi les races les plus anciennes en Europe. Les poils des Heidschnuke sont très longs et gris, parfois blancs. Les animaux des deux sexes portent des cornes. Son poids est de 45 à 90 kg et son espérance de vie de 12 à 18 ans. Sa rusticité en fait une race particulièrement bien adaptée à l'éco-pâturage.



LE PATURAGE

1. Le pâturage ovin

Le pâturage ovin s'est poursuivi sur la digue.

2 brebis ont disparu (vol ou décès hors parc) en décembre 2022.

Le 8 février 2023, une brebis a été sortie du lot car elle sautait les clôtures.

Ponctuellement, les moutons ont été déplacés temporairement dans le parc 2 et le parc 5, la ressource alimentaire étant trop faible sur la digue.

14 agneaux sont nés, dont 2 mort-nés.

Ils ont été retirés du site le 29 juin 2023.

Il y a donc 12 moutons présents sur site actuellement.

Le registre d'élevage est présenté en annexe du présent rapport.



2. Le pâturage bovin

Les deux vaches Galloway ont pâturé dans les parcs 1, 3 et 4.

Au sein de ces parcs, les animaux ont été contenus dans les zones enherbées, au moyen de clôtures électriques.



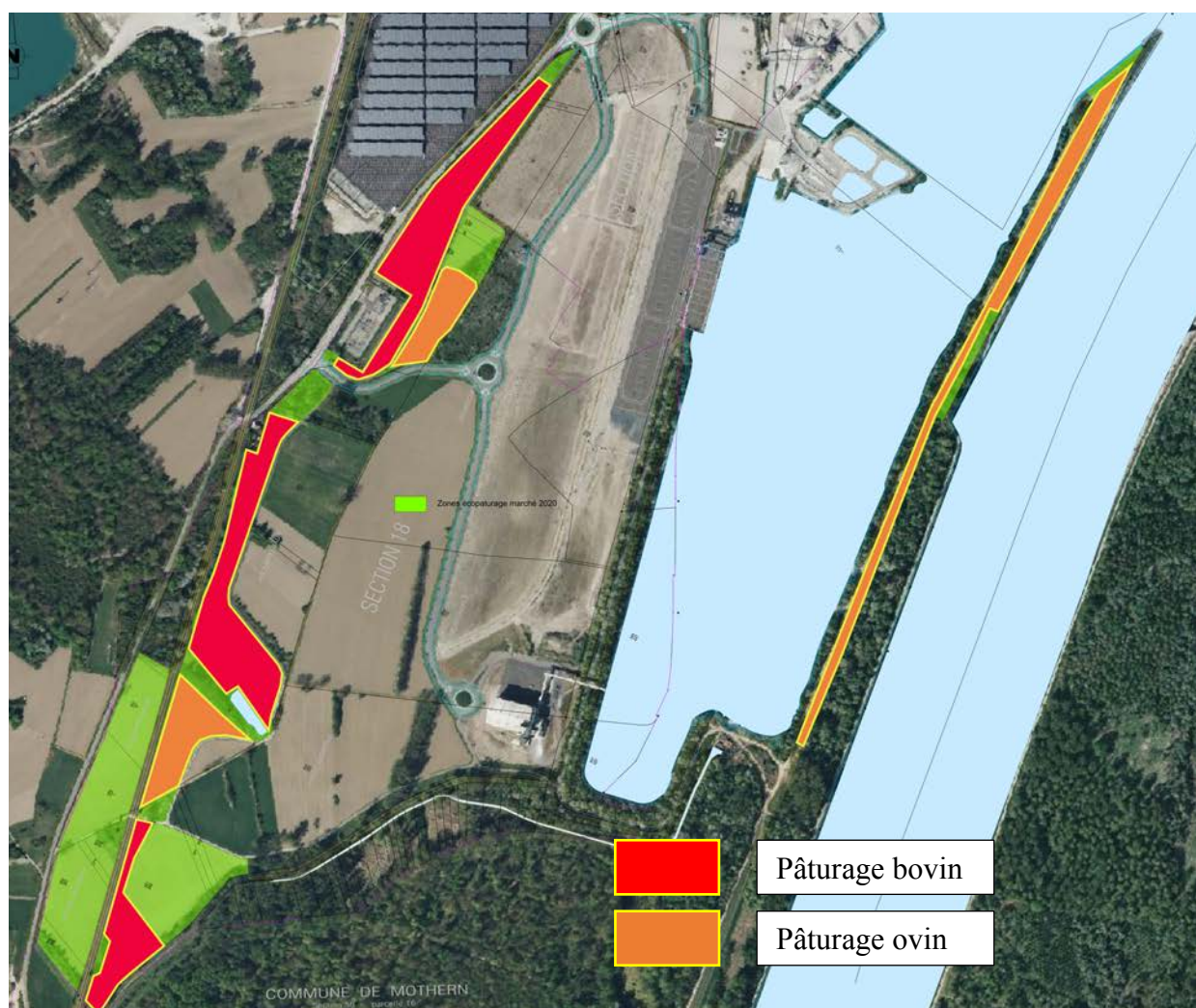
Nous avons constatés en 2022 que les vaches, pourtant rustiques ne consommaient pas le solidage.

Le 21 juin 2023, 4 femelles Yacks ont été installées dans le parc 1, afin de consommer les plantes non consommées par les Galloway, notamment le solidage.





Zones pâturées année 2 :



LES ACTIONS DE GESTION

1. Broyage en février 2023

Un broyage des terrains anciennement en maïs a été effectué en février 2023.



2. Semis



Les semis ont été réalisés en février 2023 sur les terrains anciennement en maïs.
Le terrain anciennement en blé n'a pas été semé, car la végétation spontanée et les repousses de blé offrent un couvert suffisant pour l'alimentation des animaux.

Composition du mélange semé :

93.5 % Graminées spécifiques

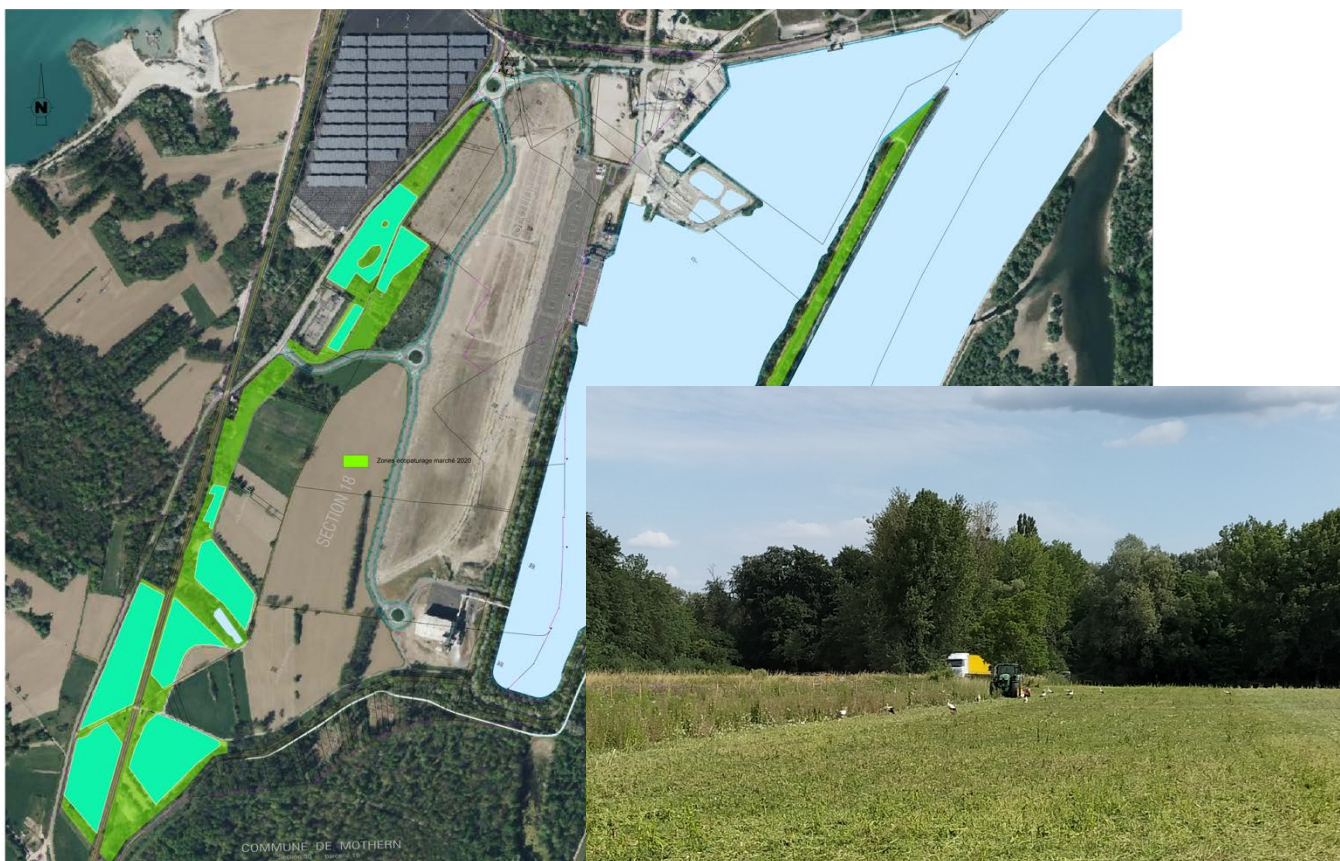
- 30% LOLIUM PERENNE NUI
- 20% POA PRATENSIS BALIN
- 15% FESTUCA ARUNDINACEA
- 20% FESTUCA PRATENSIS
- 8.5% DACTYLIS GLOMERATA

6.5% Légumineuses

- 2% LOTUS CORNICULATUS
- 2% SANGUISORBA MINOR
- 1.5% TRIFOLIUM PRATENSE
- 1% TRIFOLIUM REPENS

Les semences proviennent de l'entreprise Nungesser semences à Erstein.

3. Broyage en juin 2023



4. Plantes invasives

Solidage :

Sur la digue, les refus, dont le solidage, ont été fauchés 3 fois au cours de l'année écoulée, en juillet et septembre 2022 et en février 2023.

Fin juin et début juillet 2023, une fauche systématique du solidage a été réalisée avant la floraison, au micro-tracteur avec broyeur et à la débroussailluse (voir carte ci-dessous).

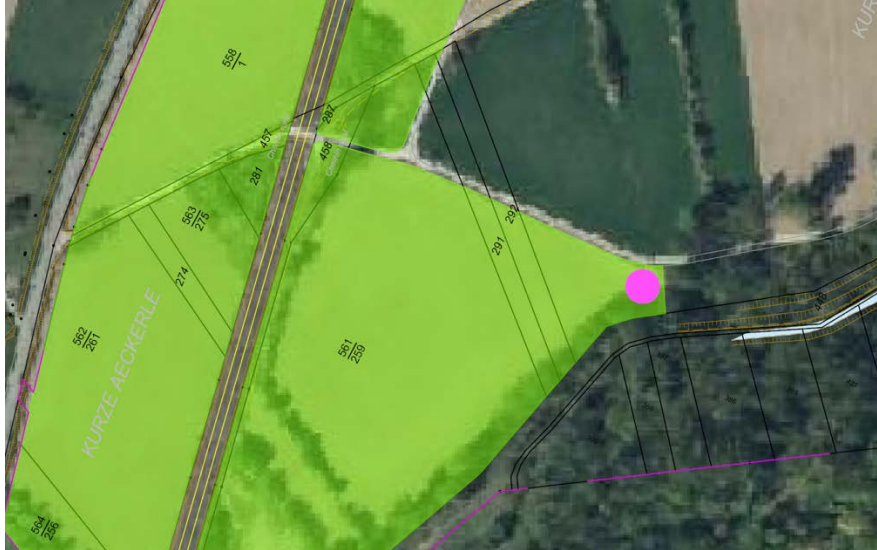


Asters :

Les asters se trouvant sur les mêmes zones que le solidage, ils ont de fait été fauchés en même temps.

Balsamine :

La seule station de balsamine située sur le périmètre a été fauchée à 2 reprises, en février et en juin 2023.



5. Autres actions de gestion

Les 2 roselières de la digue ont été fauchées début novembre 2022 afin de les redynamiser.



La roselière Nord est en parfait état.



La roselière Sud ne donne pas de signe d'amélioration, avec une présence du Solidage toujours aussi importante, , mais une seule coupe ne peut certainement pas permettre de voir des résultats. C'est pourquoi une expérimentation est proposée dans la partie « Perspectives – propositions ».



Roselière près de la saulaie blanche parc 1

La zone enherbée qui était régulièrement fauchée ne l'a pas été cette année, ce qui a permis à la roselière de reprendre un peu d'ampleur.



Malheureusement, elle a été fauchée fin juillet 2023 :



Il conviendrait que le PAS puisse faire en sorte que cette zone ne soit plus fauchée.
Une solution serait de la clôturer.

OBSERVATIONS NATURALISTES

1. L'Euphorbe des marais

Deux espèces protégées à l'échelle régionale ont été recensées par le bureau d'étude Oréade-Brèche sur leur zone d'étude en 2016, à proximité directe de l'eau, sur les berges de la darse et sur celles du Rhin : l'Euphorbe des marais (2 stations) et le Senéçon des marais (1 station).

Seule la première a été repérée lors de nos visites de terrain.

La station d'Euphorbe de la roselière Sud de la digue a non seulement été confirmée cette année, mais elle a également pris de l'ampleur avec plusieurs stations à proximité.



La station d'Euphorbe sur le talus au milieu de la digue n'a toujours pas été observée.

2. La Grande pimprenelle

En 2016, Oréade-Brèche a également recensé 2 espèces patrimoniales non protégées, déterminantes de ZNIEFF, la Laîche à épis distants, *Carex distans*, et la Grande pimprenelle, *Sanguisorba officinalis*, ainsi que trois autres espèces, pas strictement patrimoniales mais peu répandues sur la zone d'étude, indicatrices d'un milieu de qualité (un catalogue régional des espèces indiquerait un statut de rareté au moins assez rare (AR)) : l'Inule à feuilles de saule, *Inula salicina*, la Colchique d'Automne, *Colchicum autumnale* et la Laîche pied d'oiseau, *Carex ornithopoda*.

Une seule station de Laîche à épis distants, d'une souche peu étendue, au sein d'une formation prairiale humide en voie d'enfrichement, avait été identifiée par Oréade-Brèche, le long de la piste cyclable en marge Sud du site, mais nous ne l'avons pas contacté.

Une station d'une dizaine de pieds avait été identifiée par Oréade-Brèche, en marge du boisement à l'ouest de la darse, au sein d'un ourlet calcicole oligotrophe.

Nous avons identifié une station au sein de la prairie de fauche mésohygrophile, mais elle n'a pas été observée cette année.

3. L'Inule à feuilles de saule

Nous avons observé cette année encore la station proche de la prairie de fauche mésohygrophile, hors périmètre.



4. Autres observations naturalistes

Nous avons commencé cette année les inventaires naturalistes. Les données sont encore très partielles et ne peuvent donner lieu à des conclusions significatives.

Botanique

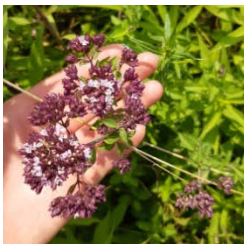
Des relevés floristiques ont été effectué dans le parc 3 et le parc 4.

Dans le parc 3 on observe la présence de :

Nom	Habitat	Abondance
Lysimaque commune 	Sources, fossés, berges, prairie humides, forêt inondables.	Abondant
Ronce ligneuse 	Friches et broussailles, bords de chemins et de lieux cultivés, lisières forestières, forêts riveraines.	Très abondant
Saule cendré 	Bords des marais, forêts humide	1 individu
Cirse des champs 	Champs, chemins, décombres, coupes forestières	Abondant
Reine-des-prés 	Prairie humides et marécageuses, mégaphorbiaies, forêt inondables, ruisseaux	1 individu

Consoude officinale 	Prairies marécageuses ou humides, berges, forêts alluviales	Abondant
Vesce à épis 	Prairies, pâturages, lisières, berges	Environ 5 individus
Bétoine officinale 	Prairie marécageuse, forêts feuillues claires, pelouse maigre de montagne	Abondant
Gaillet blanc 	Prairie eutrophe, talus, bord des chemins, fourrés, lisières forestière	Abondant
Potentille rampante 	Bords des chemins, talus, champs, décombres, haies	Environ 5 individus

Trocdaride verticillée 	Prairie humide	Abondant
Prunelier 	Lisières et bords de chemins, haies ensoleillées, pâturages maigres	1 individu
Liseron des haies 	Lisières forestières, sur les friches ou dans les haies.	Abondant
Calamagrostis commun	Coupes et clairières forestières, berges, terrains vagues	Abondant
Gaillet jaune 	Pelouses maigres calcicoles, bords des chemins , prairies marécageuses	2 individus
Lotier corniculé 	Prairies et pâturages , pelouses maigres, terrains vagues	Environ 5 individus

Origan 	Chênaies ou pinèdes claires, lisières ensoleillées et haies, pelouses maigres, fourrés	Abondant
---	---	-----------------

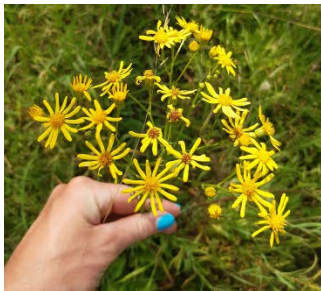
Recensement fait ici :



On remarque que la plupart des plantes sont représentatives des milieux, humides, marécageux, inondables, cultivés et sont aussi souvent retrouvées dans les lisières, pâturages et prairies.

Dans le parc 4 on observe :

Nom	Habitat	Abondance
Colchique d'automne 	Prairies humides, forêts inondables	Environ 5 individus

Cirse des champs	Champs, chemins, décombres, coupes forestières	Abondant
Vergerette rude 	Champs, pâturages, bords des chemins	Abondant
Millepertuis taché 	Prairies et pâturages	Environ 5 individu
Origan 	Chênaies ou pinèdes claires, lisières ensoleillées et haies, pelouses maigres, fourrés	Abondant
Noyer commun 	Forêt feuillues des régions sans gelées tardives	2 individus
Séneçon aquatique 	Prairies humides et marécageuses, fossés, sources	Environ 5 individus

Mélilot blanc 	Friches, terrains vagues, ballast des voies ferrées	Peu abondant
Gesse tubéreuse 	Culture sur sol limoneux, bords des chemin, disséminée.	Peu abondant

De même que pour le parc 3 , on remarque que la plupart des plantes sont représentatives des milieux, humides, marécageux, inondables, cultivés et sont aussi souvent retrouvées dans les lisières, pâturages et prairies. Nous avons aussi une plante représentant un habitat tel que la friche.

Recensement fait ici :



D'autres études floristiques seront faite au mois d'août dans les parcs 3, 4 et 5. Des relevés phytosociologiques seront effectués aussi au mois d'août et septembre dans les autres parcs.

Faune

Sur la digue :

- Chardonneret élégant
- Merle noir
- Moineau domestique
- Pic vert
- Pic cendré
- Faucon crécerelle
- Buse variable
- Chevreuil

Dans le parc 2 :

- Un terrier de blaireau

Dans les parcs 3 et 4 :

- Lézard
- Hyménoptères
- Lépidoptères
- Orthoptères
- Buse variable

Dans le parc 5 :

- Couleuvre à collier



PROBLEMES RENCONTRES

1. Approvisionnement en eau

Nous n'avons pas encore pu résoudre le gros problème de l'approvisionnement en eau pour abreuver les animaux.

Nous avons géré la situation en effectuant des pompages dans le Rhin et grâce à l'aide de l'entreprise DOW qui nous a permis de nous approvisionner sur ses bornes incendie.

La situation reste cependant fragile.

Début juillet 2023, nous avons fait une demande au Syndicat des eaux de Lauterbourg et environ pour une autorisation exceptionnelle de prélèvement d'eau sur borne incendie.

Les tarifs sont cependant très élevés avec une location du raccord équipé de 37,50 € H.T. par semaine.

2. Ressources humaines

Le départ de Pierre Filloux en juin 2022 a fortement perturbé l'avancée du projet.

Il en est très difficile de trouver des candidats pour l'éco-pâturage.

3 personnes ont été recrutées en juin, septembre et décembre 2022 qui ne sont restées respectivement que 45 jours, 5 jours et 30 jours, ce qui n'a pas vraiment permis d'avancer sur les travaux (temps d'adaptation et de formation).

Nous avons donc compensé en interne en organisant des semaines complètes de chantier d'installation à 2 ou 3 personnes : 14 semaines au total.

Depuis mars 2023, Marie Janin est présente à demeure en Alsace en tant que Responsable éco-pâturage.

3. Vol de poteaux

Le 26 juin 2023, nous avons constaté que 43 poteaux de clôture plantés sur la parcelle 7 avaient été volés.

Nous avons porté plainte auprès de la gendarmerie (Voir annexe)

4. Autres problèmes mineurs

Le chemin de la digue est dégradé par les nombreux passages de voiture qui montent en partie sur le talus pour éviter les trous remplis d'eau.



Le tas de fumier sur le parc 3 n'a pas été retiré par l'agriculteur comme prévu.

Les postes d'affût pour la chasse du parc 4 n'ont pas été retirés

BILAN DE LA DEUXIEME ANNEE DE CONTRAT

Cette deuxième a été pour nous assez difficile, en raison de nos problème de ressources humaines, désormais réglés.

Nous avons cependant trouvé les solutions pour terminer l'installation et entrer maintenant pleinement dans une logique de gestion.

Le pâturage s'est bien déroulé, notamment sur la digue où nous sommes désormais en vitesse de croisière.

Cette année nous a permis d'approfondir notre connaissance du terrain, qui est désormais assez fine sur le plan écologique.

Les procédures d'inventaires naturalistes sont en cours de définition et de réalisation, ce qui nous permettra d'ici décembre 2023 de proposer au PAS des plans de gestion pour les divers milieux présents sur le terrain.

PERSPECTIVES -PROPOSITIONS

1. Approvisionnement en eau

Le recours à de l'eau issue d'une borne incendie étant très onéreux, nous allons privilégier d'autres solutions et ne recourir à cette solution quand cas d'absolue nécessité.

Pour cela, nous allons installer des gouttières sur les abris afin de récupérer l'eau de pluie, ce qui devrait suffire hors période de sécheresse. Afin d'avoir une réserve d'eau plus importante par ce moyen, nous allons doubler le nombre de cuves de 1000 l de récupération.

Lors des périodes chaudes et de sécheresse nous recourrons à la borne incendie.

2. Pâturage

Nous entrons désormais dans une logique de gestion courante. Pour cela, nous proposons l'organisation de 3 zones de pâturage tournant avec des bovins, afin de faciliter le déplacement des animaux et éviter les risques (traversée de routes et de la voie de chemin de fer)

- Terrains 1 et 2 : 40 820 m²

4 yacks

Délimitation par une clôture électrique mobile de 2 parcs dans le terrain 1 afin d'assurer un pâturage complet, notamment du solidage

Changement de parc toutes les 6 semaines pour des raisons sanitaires (limiter les vermifugations des animaux)

Installation d'une zone de capture et de contention dans l'un des parcs

- Terrains 3, 4 et 2 : 69 020 m²

2 Galloway + 5 Highland cattle

Délimitation par une clôture électrique mobile de 2 parcs dans les terrains 3 et 4 afin d'assurer un pâturage complet, notamment du solidage

Changement de parc toutes les 6 semaines pour des raisons sanitaires (limiter les vermifugations des animaux)

Installation d'une zone de capture et de contention dans l'un des parcs

- Terrains 6 et 7 : 36 420 m²

4 Highland cattle

Changement de parc toutes les 6 semaines pour des raisons sanitaires (limiter les vermifugations des animaux)

Installation d'une zone de capture et de contention dans l'un des parcs

- Chevaux en appoint

A partir du printemps 2024, 4 à 5 chevaux de Camargue seront installés sur site et tourneront sur l'ensemble des terrains, afin de compléter le pâturage bovin par leur consommation différente des végétaux.

3. Défrichage

La priorité en terme de défrichage est la partie Nord du terrain 1 avec l'élimination du Cornouiller sanguin.

Nous proposons de laisser pour l'instant les autres essences d'arbres : charme, bouleau, quelques fruitiers....

En effet, cette zone pourrait être aménagée en verger.

Il conviendra que le PAS puisse décider du devenir de cette zone.

De plus, plusieurs boisements méritent d'être défrichés, en complément de l'action des animaux, afin d'aboutir à un sous-bois pouvant être pâturé et, ainsi et surtout, faciliter l'éradication du du solidage.



4. Vergers

Plusieurs zones d'anciens vergers subsistent sur le site.

Nous allons les réhabiliter en coupant tous les ligneux qui s'y sont implantés.

Les arbres fruitiers morts et souvent couvert de lierre seront laissés sur place, en raison de leur fort intérêt pour la biodiversité.

Les arbres fruitiers encore vivants seront débarrassés du lierre qui les couvrent et bénéficieront d'une taille de restructuration.

Une fois ce travail effectué, nous ferons des propositions au PAS sur le devenir de ces zones.



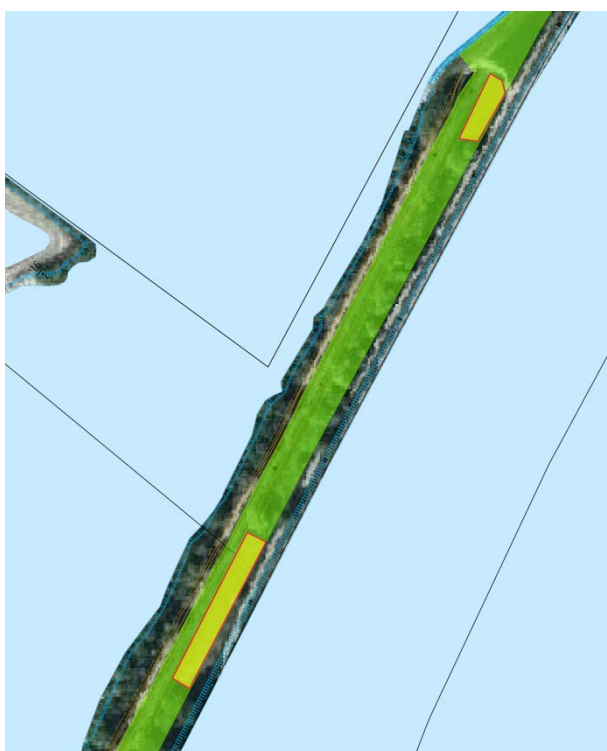
5. Roselières de la digue

La roselière Nord de la digue, qui n'a pas de Solidage en son sein, ne fera pas, pour l'instant, pas l'objet d'actions de gestion.

La roselière Sud est très envahie de solidage.

Nous proposons une expérimentation sur cette roselière avec 4 modalités de gestion sur 4 zones :

- une zone témoin, avec aucune gestion
- une zone avec un broyage régulier (2 fois par an), pour étudier si la concurrence entre roseaux et Solidage peut être ainsi favorisée
- une zone avec un arrachage manuel du solidage
- une zone avec un pâturage ovin (Heidschnucke)



Afin de faire cette expérimentation, nous demandons la validation du PAS

6. Inventaires naturalistes

La démarche menée actuellement par le PAS à Lauterbourg fait l'objet d'un intérêt de la part d'acteurs locaux de la gestion des milieux naturels et de la préservation de l'environnement, notamment la FREDON, réseau national né à la fin du XIX^{ème} siècle, avec l'expertise végétale pour la santé de l'environnement comme domaine d'action.

Si nos compétences naturalistes sont au service du projet, il nous apparaît intéressant de pouvoir les consolider avec des expertises reconnues et des partenariats avec des acteurs locaux des milieux naturels. Cependant, cela peut nécessiter un besoin de financements de la part du PAS. Néanmoins, de nombreuses aides peuvent être sollicitées pour co-financer une telle démarche.

Nous demandons l'accord et le soutien du PAS pour mener une recherche de partenariats naturalistes sur le projet de Lauterbourg.

7. Lutte contre le solidage

Le pâturage régénératif est la solution privilégiée sur le long terme.

Cependant, il existe des zones mono spécifiques de Solidage de surfaces assez importantes, principalement en bordure de boisements.

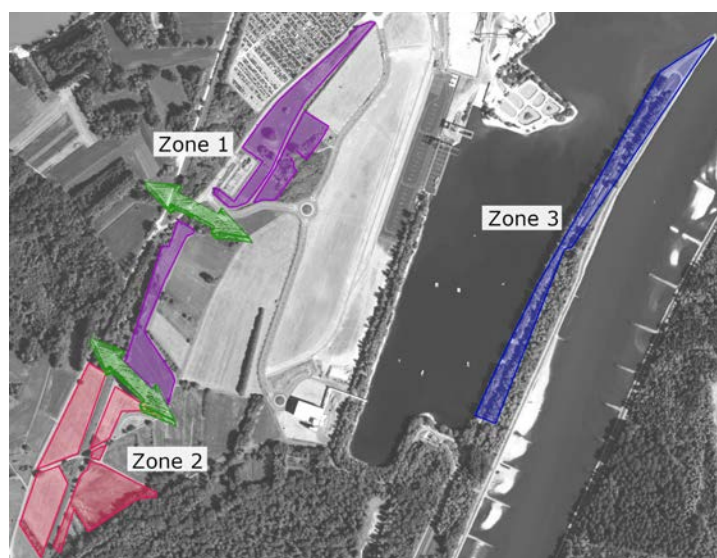
Nous pensons que ces zones seront très difficiles à être reconquises uniquement par pâturage.

Elles nécessitent un besoin complémentaire de fauches répétées avec exportation, afin de retrouver des peuplements naturels plus rapidement.

Éventuellement, un hersage et un semis direct d'une mélange de graminées et légumineuses permettrait une concurrence avec le solidage et une reconquête plus rapide.

8. Influence du projet Viridian

Lors de notre proposition et de notre diagnostic, nous avons proposé de favoriser deux zones de trame verte Est-Ouest.

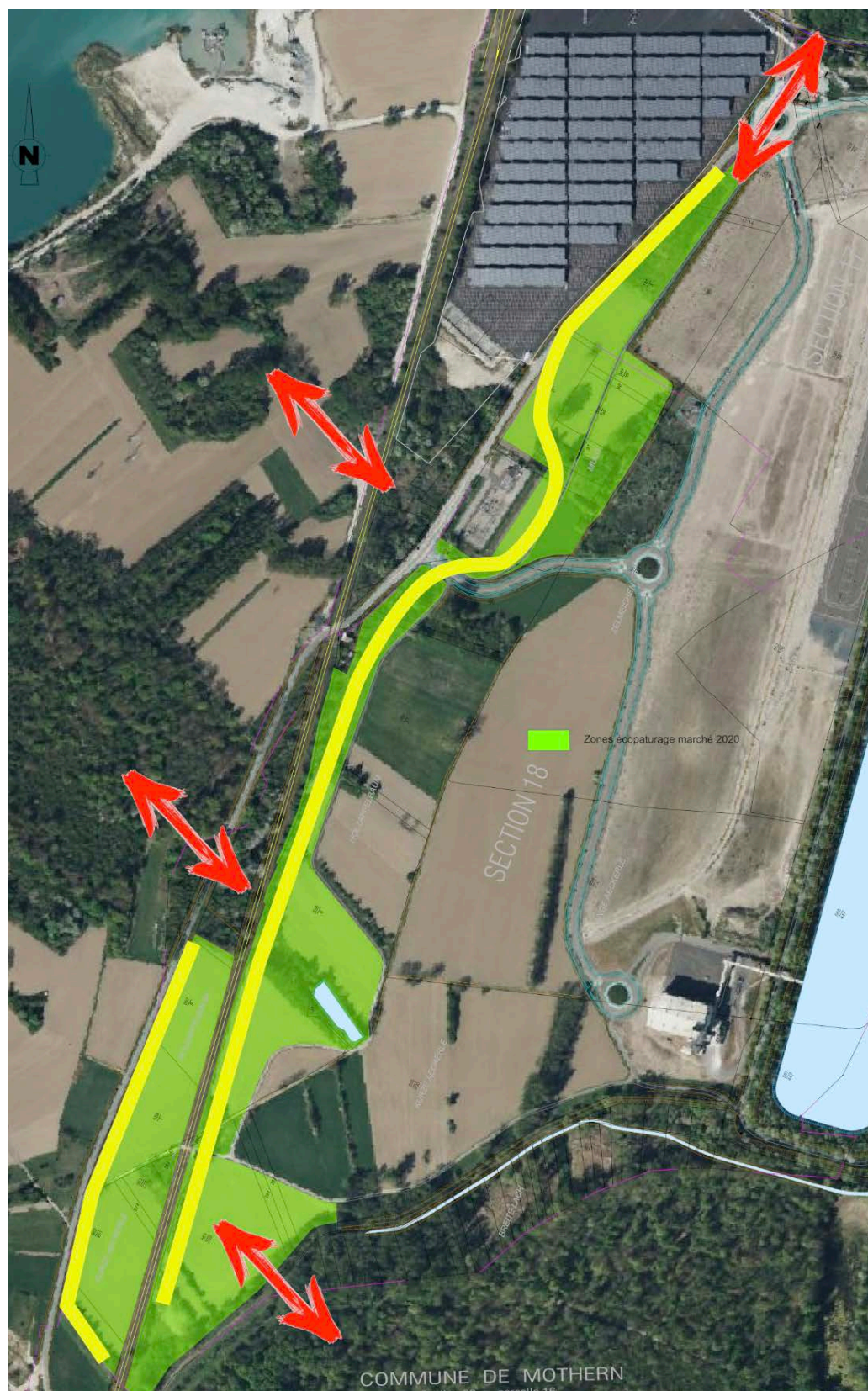


Nous sommes dans l'attente du projet d'aménagement de Viridian.

Nous pouvons espérer que la dimension écologique de biodiversité et de trame verte soit prise en compte dans le projet, en maintenant des coulées vertes selon le plan ci-dessus.

Si cela n'était pas le cas, il n'y aura plus de possibilité de coulées vertes Est-Ouest, ce qui serait très dommageable sur le plan écologique pour la faune.

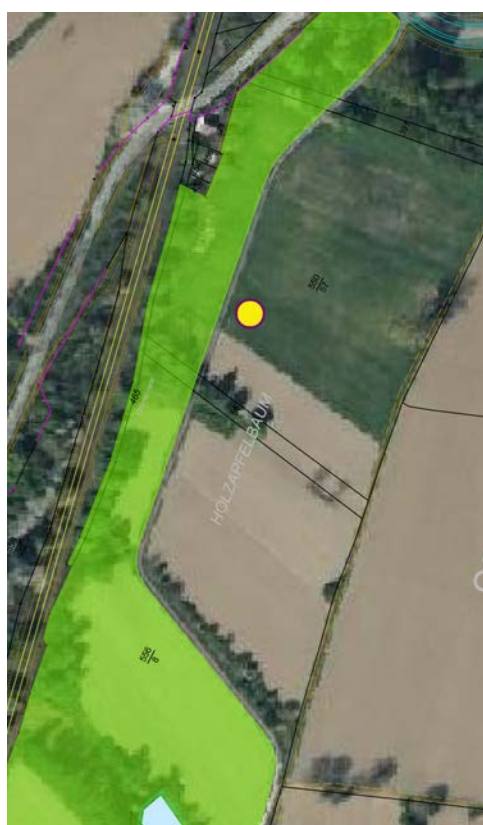
En conséquence, nous proposons de faciliter une trame Nord-Sud, afin, par ricochet, de faciliter les déplacements d'animaux Est-Ouest



Pour cela, nous recommandons au PAS de procéder à la plantation de haies naturelles le long de la RD sur les terrains 1, 6 et 7, où les clôtures ont été posées en fort recul, laissant ainsi la place à un tel aménagement végétal, et le long de la voie ferrées sur le terrain 5.



Par ailleurs, l'une des rares plantes remarquables du site, l'inule à feuille de saule, présente une station au sein du périmètre du projet Viridian.



S'il n'y a aucune possibilité de protection et de préservation en place de cette station, il subsiste la possibilité de faire une demande d'autorisation de déplacement auprès des services de l'état.

La transplantation pourrait se concrétiser directement de l'autre côté de la vélo-route, dans le terrain n°3.

9. Divers

Le tas de fumier sur le parc 3 sera progressivement retiré par nos soins.

Les postes d'affût pour la chasse du parc 4 seront retirés par nos soins.

10. Suite après le marché actuel

Le marché actuel se termine en juillet 2025.

Nous trouvons ce projet et la démarche très intéressante et nous sommes très fortement intéressés pour poursuivre notre action pour la réhabilitation des milieux écologiques de ce site.

Nous avons cependant besoin de visibilité par rapport à la gestion et le devenir des animaux utilisés sur le site.

Nous pouvons proposer 2 possibilités :

- répondre à un nouvel appel d'offre via la SCIC SAS les éco-pattes. Nous recommandons que ce marché puisse être attribué au moins 6 mois avant l'échéance du présent marché, soit avant le 15 janvier 2025.
- gérer le site par un contrat agricole de type bail environnemental, via la SCEA éco-fermes des Lys dont la SCIC SAS les éco-pattes est actionnaire à 94,5 %.

Un bail agricole environnemental permet de définir un cahier des charges pour la préservation de l'environnement, mais il ne permet pas d'obliger l'agriculteur bénéficiaire du bail à des actions de réhabilitation.

Or, vu la très forte quantité de solidage, il est fort peu probable que le bon état écologique soit atteint à la date de fin du marché actuel, et qu'il faille que le PAS continue son action volontariste de réhabilitation des milieux naturels du périmètre.

De plus, il nous paraît intéressant de poursuivre un suivi écologique (inventaires), la démarche entamée par le PAS pouvant être une référence dans le monde naturaliste, facilitée par la conclusion de partenariat avec des structures locales (Fredon, CEN...).

Enfin, la volonté de procéder à la réintroduction de vergers nécessite également une démarche, difficilement envisageable dans le cadre d'une exploitation agricole classique.

Tout ceci ne peut passer que par un nouveau marché public, pour lequel, bien évidemment, nous nous positionnerons.

C'est donc cette proposition que nous recommandons.

REGISTRE D'ELEVAGE

Moutons

Indicateur De marquage	Numéro de boucle	Race	Sexe	Date de naissance	Nom	Date d'entrée	Origine	Père	Mère	Date de sortie
385523	17013	Heidschnuke	Mâle		Rollo	10 /09 /2021	FR57147051			
411200	81005	Heidschnuke	Mâle castré		Castro	10 /09 /2021	FR57147051			
411200	81013	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
411200	01081	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
475793	81001	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
411200	11012	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
475793	40097	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
385523	20054	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
411200	81008	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
411200	81015	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
475793	81047	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
385523	19017	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			
411200	81004	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			08/02/2023
411200	81009	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			12/2022
476905	210269	Heidschnuke	Femelle			10 /09 /2021	FR57147051			12/2022
476785	31005	Heidschnuke	Femelle	03/2023				38552317013	81013	29/06/2023
476979	31002	Heidschnuke	Femelle	03/2023				38552317013	01081	29/06/2023
476979	31003	Heidschnuke	Femelle	03/2023				38552317013	81001	29/06/2023
476785	31002	Heidschnuke	Femelle	03/2023				38552317013	20054	29/06/2023
476785	31003	Heidschnuke	Femelle	03/2023				38552317013	81008	29/06/2023
476979	31001	Heidschnuke	Mâle	03/2023				38552317013	81013	29/06/2023
476979	31004	Heidschnuke	Mâle	03/2023				38552317013	81001	29/06/2023
476979	31005	Heidschnuke	Mâle	03/2023				38552317013	40097	29/06/2023
476785	31004	Heidschnuke	Mâle	03/2023				38552317013	20054	29/06/2023
476785	31005	Heidschnuke	Mâle	03/2023				38552317013	81015	29/06/2023
		Heidschnuke	?	03/2023				38552317013	11012	29/06/2023
		Heidschnuke	?	03/2023				38552317013	11012	29/06/2023

Vaches

Indicateur De marquage	Numéro de boucle	Race	Sexe	Date de naissance	Nom	Date d'entrée	Origine	Père	Mère
57054	6059	Galloway belted	Femelle	09/04/2021	Saturne	09/06/2022	FR57165003		FR5705369136
57054	6079	Galloway belted	Femelle	19/06/2021	Sangria	09/06/2022	FR57165003		FR5705264275

Prises de sang et analyse coprologique réalisées le 23 juin 2023 :
négatives pour IBR, Para tuberculose et BVD.

Yacks

Indicateur De marquage	Numéro de boucle	Race	Sexe	Date de naissance	Nom	Date d'entrée	Origine	Père	Mère
585544	1092		Femelle	30/06/2021	Steppe	21/06/2023	FR58086102		FR6152950022
585544	1091		Femelle	25/06/2021	Saga	21/06/2023	FR58086102		FR5832998996
584032	2982		Femelle	23/06/2022	Tina	21/06/2023	FR58086102		FR6152950022
584032	2981		Femelle	24/05/2022	Tibelle	21/06/2023	FR58086102		FR5832998996

Signé électroniquement par QUIQUELY David

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie ou escadron

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
15401	00494	2023	

**REPRÉSENTANT LÉGAL D'UNE
PERSONNE MORALE**

Nmr pièce	N° feuillet
	1 / 2

Le lundi 26 juin 2023 à 15 heures 20 minutes.

Nous soussigné Maréchal des logis-chef David QUIQUELY, Officier de Police Judiciaire en résidence à SELTZ 67470
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à LAUTERBOURG 67630, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE REPRÉSENTANT LÉGAL

Sexe	Nom	Prénom
M	SOUCAT	Charles
Situation de famille	Epoux	Validité état-civil
Marié(e)		Identité confirmée
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays
13/07/1970	DIJON 21000	France
Adresse	22 Rue des Tilleuls	INSEE
Commune résidence et Code Postal	POURNOY LA CHETIVE 57420	France
N° de téléphone	N° tph portable	Profession
	06.46.09.54.31	DIRECTEUR
e-m@il	contact@lesecopattes.fr	Nationalité
Consentement Portails	oui	FRANÇAISE
		Fax

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante : contact@lesecopattes.fr et par SMS au numéro de téléphone suivant : 06.46.09.54.31

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

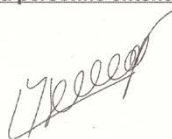
ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Information à l'intéressé :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPNG autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.
- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

La personne entendue
L'Officier de Police Judiciaire



PV n° 15401/00494/2023

Pièce n°

Feuillet n° 2 / 2

PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE

La personne n'est ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.

Agissant en qualité de représentant légal d'une personne morale, à savoir :

PERSONNE MORALE VICTIME

Forme juridique	Raison sociale	Sigle
SAS	Les Eco-pattes	
Adresse		
22 rue des Tilleuls		
Commune et Code Postal		Pays
POURNOY LA CHETIVE 57420		France
		INSEE
		57553
Secteur d'activité	N° SIREN	NIC
ELEVAGE	839360997	

AUDITION

Entendons le représentant légal désigné ci-dessus qui nous déclare :

Nous sommes mandatés par le port autonome de Strasbourg pour clôturer certaines parcelles avant de mettre les animaux pour entretenir les lieux.

Les poteaux ont été installés il y a 1 mois. Ce sont des poteaux ronds en châtaigniers de 2 mètres de longs et épointés. Ils ont 5 marqueurs noirs pour pouvoir mettre les barbelés.

Le 26/06/2023, nous avons constaté que 42 poteaux ont été dérobés. On a remarqué des traces appartenant à un tracteur à proximité. Le vol a été commis ce week-end entre vendredi 23 juin à 17 heures et aujourd'hui 14 heures.

Question : Est ce que vous avez eu des soucis avec un agriculteur ?

Réponse : Non. On a déjà eu des vols de poteaux mais ils étaient stockés par terre. Or, ceux qui ont été dérobés étaient déjà plantés.

Question : Quelle est l'estimation du préjudice en euros ?

Réponse : Le poteau, c'est 4 euros l'unité hors taxe.

Question : Est ce qu'il y a un autre moyen d'identifier les poteaux ?

Réponse : Non.

Question : Avez-vous remarqué des individus suspects ?

Réponse : Non.

Je dépose plainte pour le vol des poteaux. Je reviendrai ultérieurement avec un facture du préjudice.

Je reconnais avoir reçu une copie de ma plainte.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A LAUTERBOURG 67630, le 26 juin 2023 à 15 heures 40 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

[Signature]

